

Comment l'utiliser ?

Le chéquier pourra être utilisé chez les partenaires du Conseil départemental jusqu'au 14 juin 2021.

Il suffit de présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, livret de famille) et un chèque PASSCANTAL comme moyen de paiement de l'activité et de compléter le règlement (sauf pour les chèques mobilité CANTAL LIB' / STABUS à 1,50 €).

Exemple :

Une journée en centre de loisirs est facturée à la famille 18 €. La famille peut régler avec 3 chèques « accueil de loisirs et séjours » de 5 € et compléter son paiement de 3 € en espèces ou avec un chèque bancaire.

Vous pouvez cumuler les chèques PASSCANTAL :

Cumulez les chèques de 12 € et 5 € pour une cotisation annuelle, une licence, un abonnement, un stage dans le domaine sportif ou culturel.

Le chèque activités sportives ou culturelles ou de loisirs de 5€ n'est pas cumulable, s'il s'agit d'une entrée dans une structure proposant une activité dite de loisirs (ex : parcs d'attraction, structures gonflables, aquapark, espace game...)

Ces chèques sont également cumulables avec les chèques activités saisonnières, dans le cadre d'un stage, sous réserve que l'activité ait lieu du 15 juin 2020 au 15 septembre 2020 ou du 15 décembre 2020 au 31 mars 2021.

Où utiliser les chèques ?

Les partenaires, clubs, associations, centres de loisirs... sont répertoriés dans le guide qui est disponible sur www.cantal.fr. Le guide des partenaires est régulièrement mis à jour sur ce site.

Renseignements complémentaires :

04.71.46.21.03
www.cantal.fr

EN RESUME

Commandez et payez votre chéquier en ligne cantal.fr

ou alors :

- RÉCUPÉREZ LE BON DE COMMANDE PASSCANTAL**
- JUSTIFIEZ ET RÉGLEZ PIÈCE D'IDENTITÉ, JUSTIFICATIF DE DOMICILE + RÈGLEMENT DE 8 €**
- ENVOYEZ OU DÉPOSEZ AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL**
- RECEVEZ SOUS 15 JOURS VOTRE CHEQUIER PASSCANTAL**

cantal
AUVERGNE

DU NOUVEAU POUR TOUS

LE **pass 3-17 ANS**
cAantal
LE CHÉQUIER ACTIVITÉS NOUVELLE GÉNÉRATION

DES **RÉDUC**
qui font **La Différence!**

8€ = 100€

SPORT | CULTURE | TRANSPORT | FAMILLE
VACANCES | CINÉMA | LIVRE | MUSIQUE | SKI...

Conception : OSMOSE COMMUNICATION / Impression : IMPRIMERIE CHAMPAGNAC / Ne pas jeter sur la voie publique.

Chaque jour à vos côtés

cantal
LE DÉPARTEMENT
www.cantal.fr



POUR TOUS LES JEUNES
CANTALIENS NÉS ENTRE
le 1^{er} Janvier 2003 &
le 31 Décembre 2017

Pourquoi commander le chéquier activités PASSCANTAL ?

- **Pour** faciliter l'accès des jeunes cantaliens aux activités culturelles, sportives et de loisirs.
- **Pour** leur permettre de se déplacer dans tout le département en utilisant les réseaux CANTAL LIB' et STABUS.
- **Pour** leur permettre de fréquenter les accueils de loisirs ou de participer à des séjours.

SPORT | CULTURE | TRANSPORT | FAMILLE
VACANCES | CINÉMA | LIVRE | MUSIQUE | SKI...

Composition du chéquier activités NOUVELLE GÉNÉRATION

DU NOUVEAU POUR TOUS

- **1 CHÈQUE** ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES DE **12 €** POUR UNE ADHÉSION, UN ABBONNEMENT OU UN STAGE
- **1 CHÈQUE** ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES DE **5 €** POUR DE LA DÉCOUVERTE, DES ENTRÉES
- **1 CHÈQUE** ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES OU DE LOISIRS DE **5 €** POUR DE LA DÉCOUVERTE, DES ENTRÉES
- **2 CHÈQUES** CINÉMA DE **3 €**
- **2 CHÈQUES** ACHAT DE LIVRES OU PARTITIONS DE MUSIQUE DE **4,50 €**
- **4 CHÈQUES** MOBILITÉ CANTAL LIB' / STABUS DE **1,50 €**
- **2 CHÈQUES** ACTIVITÉS SAISONNIÈRES ESTIVALES OU HIVERNALES DE **8 €** (à utiliser du 15 juin 2020 au 15 septembre 2020 : activités estivales, ou du 15 décembre 2020 au 31 mars 2021 : activités hivernales)
- **2 CHÈQUES** « SKI ALPIN » DE **8 €**
- **5 CHÈQUES** ACCUEIL DE LOISIRS ET SÉJOURS DE **5 €**

SOIT **20 CHÈQUES**
D'UNE VALEUR TOTALE DE **100 €**

Comment obtenir le chéquier ?

**Commandez et payez
votre chéquier en ligne
cantal.fr**

ou alors :

En fournissant à partir du 20 mai 2020 et jusqu'au 30 avril 2021 :

UN BON DE COMMANDE disponible au Conseil départemental, auprès des Mairies, Communautés de Communes, Points Information Jeunesse, Centres sociaux, écoles, collèges ou lycées.

8€ SOUS FORME DE CHÈQUE (libellé à l'ordre du Régisseur du PASSCANTAL)

ou

EN ESPÈCES (directement au Conseil départemental)

ENVOYEZ OU

DÉPOSEZ LE TOUT AU :
Conseil départemental
Guichet Unique Jeunesse
28, Avenue Gambetta
15015 AURILLAC Cedex

**15 JOURS
PLUS TARD,
LE CHÉQUIER
PERSONNALISÉ
ARRIVERA
CHEZ VOUS !**

UN JUSTIFICATIF

- **D'ÂGE** (carte d'identité, livret de famille ou passeport) s'il s'agit d'une 1^{ère} demande.
- **DE RÉSIDENCE DANS LE DÉPARTEMENT** des représentants légaux (feuille d'imposition, facture d'électricité, de téléphone...), s'il s'agit d'une 1^{ère} demande ou d'un déménagement.